

INTITULE DU POSTE

ENSA PARIS-MALAQUAIS_2021-775170_MCF_SHS_CAT 1

INTITULE LONG DU POSTE

Maître de conférences / Sciences humaines et sociales / catégorie 1

ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MCF
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2022

LOCALISATION DU POSTE

Région	PARIS
Département	75006
Adresse	14, rue Bonaparte

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais (ENSA Paris-Malaquais) est l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture en France, établissements publics administratifs d'enseignement supérieur sous la tutelle du ministère chargé de la culture.

L'ENSA Paris-Malaquais est partenaire de l'université Paris Sciences et Lettre (PSL). Au cœur de Paris, l'ENSA Paris-Malaquais partage avec l'École nationale supérieure des beaux-arts le site historique de l'enseignement de l'architecture en France.

L'ENSA Paris-Malaquais est une école ouverte à l'international, qui accueille des étudiants aux profils variés. Elle offre une vision élargie de la culture et des métiers de l'architecture : de l'aménagement des territoires à la rénovation urbaine, de la conception des espaces publics à la réhabilitation des bâtiments, de la recherche à la programmation. Elle défend une pédagogie centrée sur la production du projet d'architecture, tout en valorisant l'autonomie de ses enseignements théoriques.

L'ENSA Paris-Malaquais accueille environ 1000 étudiants tous cycles confondus. Après l'évaluation de l'HCERES, l'offre de formation de l'école a été accréditée en 2020 dans le cadre de la Communauté d'universités et d'établissements à laquelle l'école est associée.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école

Plusieurs départements pluridisciplinaires structurent les équipes d'enseignants, et forment des lieux de réflexion pédagogique, de l'élaboration des contenus d'enseignement notamment des problématiques de recherche.

L'autre socle, intimement lié à ces départements, est constitué par les activités de recherches menées par les enseignants au sein des trois laboratoires présents à l'école : ACS (Architecture, Culture, Société XIXe-XXIe siècles, UMR AUSser 3329), GSA (Géométrie, Structure, Architecture) et LIAT (Laboratoire Infrastructures, Architecture, Territoire).

Ces laboratoires sont rattachés à 2 écoles doctorales de l'Université Paris Sciences et Lettres (PSL) préparant au doctorat spécialité architecture : l'école doctorale Lettres, Art, Sciences humaines et sociales (ED 540) de l'École Normale Supérieure et l'école doctorale Ingénierie des Systèmes, Matériaux, Mécanique, Énergétique (ISMME, ED 621) de MinesParisTech.

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

Missions et activités principales :

L'ENSA Paris-Malaquais recrute un(e) enseignant(e)-chercheur(e), docteur(e), dans le champ des sciences humaines et sociales et plus précisément en socio-anthropologie de l'habitat et des espaces habités.

L'enseignant(e) sera chargé(e) de définir et d'assurer plusieurs enseignements mettant en relation l'architecture, la ville et les enjeux, formes, et pratiques de l'habiter à différentes échelles. Une ouverture sur les systèmes d'acteurs, les mondes professionnels de l'architecture et de la ville, comme les politiques contemporaines de l'habitat est souhaitée.

Le/la candidat(e) devra posséder une solide expérience de recherche en socio-anthropologie de l'espace, dont devront témoigner ses publications. Une perspective internationale de ses objets de recherche sera appréciée.

Ses missions pédagogiques sont les suivantes :

Cycle Licence

L'enseignant(e) attendu(e) viendra renforcer les enseignements en sociologie et en anthropologie sur les différentes problématiques de l'habiter en lien avec l'enseignement de projet de 2^{ème} année « Usages. L'habitation en projet ». Il/elle pourra également s'investir dans les enseignements d'initiation à la recherche en 3^{ème} année.

Cycle Master

L'enseignant(e) pourra être amené(e) à :

- Participer aux enseignements et à l'encadrement de mémoires en séminaire de master sur les enjeux théoriques de l'habiter à différentes échelles et sur les différentes méthodes liées à l'enquête de terrain ;
- Participer aux enseignements et à l'accompagnement des étudiants dans le cadre des diplômes de fin d'études, notamment dans leurs épreuves de rédaction.

L'enseignant(e) retenu(e) pourra, en outre, être amené(e) à proposer un enseignement d'approfondissement dans son domaine de recherche.

Ses missions scientifiques sont les suivantes :

Il est demandé :

L'engagement dans la reconnaissance, le rayonnement de l'école et dans le développement de ses activités de diffusion de la recherche par des participations aux manifestations qu'elle organise (tables rondes, cycles de conférences, présentations d'ouvrages personnels, apport d'expertises auprès de doctorants).

Autres tâches :

Plus largement, il/elle sera fortement impliqué(e) dans la vie de l'école à travers les missions qui lui incombent au titre de la pédagogie dans le cadre des charges liées à un poste d'enseignement à plein temps : participations aux entretiens d'admission, aux jurys, aux instances administratives de l'école, présence aux Journées Portes Ouvertes, actions en partenariat, etc.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférents ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences souhaitées

Enseignant(e) chercheur(e), sociologue et/ou anthropologue ayant une compétence dans le domaine des sciences humaines et sociales pour l'architecture (SHSA).

Pratiquant et maîtrisant l'enquête de terrain ainsi que le travail sur les données empiriques, il/elle devra être capable de les enseigner aux étudiants en tenant compte de leur approche spécifique du projet d'architecture.

Il/elle devra témoigner de sa capacité à situer son enseignement à l'articulation de sa discipline, la sociologie et/ou l'anthropologie, et des exigences du processus de conception du projet architectural et urbain.

La perspective d'une HDR sera appréciée.

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

La participation aux activités de recherche au sein d'un laboratoire de l'école est attendue.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Un doctorat en sociologie ou en anthropologie ou en architecture ou en histoire urbaine.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)

Autres informations *Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e.*

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Paris-Malaquais.

CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2022>